

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1418 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : GHAMMARTÉ Mohammadi

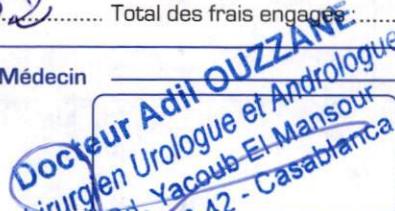
Date de naissance : 28/12/51

Adresse : 67 GYMNER Rue 5 N°5 OASIS CASABLANCA

Tél. : 0661419162 Total des frais engagés : 297,52 €

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14/02/23

Nom et prénom du malade : Ghammarte Mohammadi Age : 72

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Problème d'urologie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Centre Allal Ben Abdellah Le : 14/02/23

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/04/23	C S	G		Docteur Adil OUZZAL Chirurgien Urologue et Andrologue 22, Bd. Yacoub ELMANSOUR Bureau N° 42 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DES CHANTIERS Florence CHENARD 782713903 43 rue des Etats Généraux 78000 VERSAILLES Tél: 01 39 50 28 81	26/4/2023	227,52 €

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

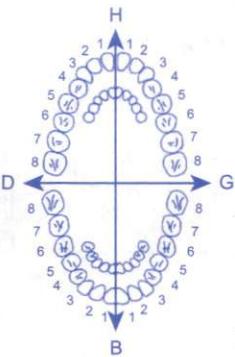
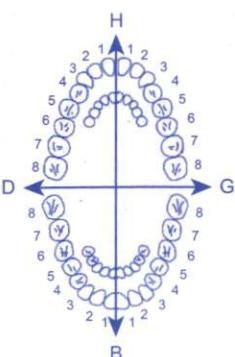
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B 00000000 00000000	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Adil OUZZANE

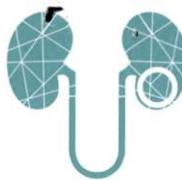
Chirurgien Urologue - Andrologue

Ex. Enseignant chercheur à la faculté de médecine de Lille (France)

Ancien Chef de Clinique et Praticien

Hospitalier au CHU de Lille

Membre des Associations Française et Européenne d'Urologie



بروفيسور عادل وزان

أخصائي في أمراض و جراحة المسالك البولية

أستاذ باحث سابق في كلية الطب
بليل (فرنسا)

رئيس سابق لمصلحة جراحة المسالك البولية
بالمستشفى الجامعي بليل

عضو رسمي في الجمعية الفرنسية والأوروبية
لجراحة المسالك البولية

Casablanca le : 14/04/2023

MR GHAMMARTE MOHAMMADI

- EDEX 20 microgrammes 1 ml
3 mois 2 / semaines

PHARMACIE DES CHANTIERS
Florence CHENARD
782713903
43 rue des Etats Généraux
78000 VERSAILLES
Tél: 01 39 50 28 81

INSEE: 113990281
Date up: 2023/04/14
Matadre: GHAMMARTE MOHAMMADI
78000 VERSAILLES
DESIGNATION CIP Prix/U Bases HD TSSS
12 EDEX 20MC6/1ML C 340093418580 17,60 - 1,02 0
ART 2 Dus: 12 Ord: 113465
1 Hora. dispens.
HOR 0,51 - 0
1 Hora. dispens.
HDE 3,57 - 0
MONTANT TOTAL : 227,52
MONTANT AMO : 0,00
MONTANT HMC : 0,00
Montant ASSURÉ : 227,52
des patients éliminant avant appétitod, le cas échéant,
de la trameuse, le cas échéant, de la relève de prestations.
Cas de patients éliminant avant appétitod, le cas échéant,

Docteur Adil OUZZANE
Chirurgien Urologue et Andrologue
22, Bd Yacoub El Mansour
Bureau N°42 - Casablanca

22, شارع يعقوب المنصور، المكتب 5 ، الكوبري 42 - المعالي للدار البيضاء
22, Bd Yacoub El Mansour (5^e étage) Bureau N°42 Maarif, Casablanca

Tél : 05 22 23 84 73 - WhatsApp 07 : 91 35 95

E-mail : contact@urologiecasablanca.ma - Site Web : www.urologiecasablanca.ma

PHARMACIE DES CHANTIERS
 Florence CHENARD
 43 RUE DES ETATS GENERAUX
 78000 VERSAILLES
 FRANCE
 Tel: 0139502881
 N° SIRET: 81014964100013
 Code NAF: 4773Z - FR57810149641

Page 1 / 1

FACTURE

N°2842/102949

Du 26/04/2023

Date de l'échéance 27/04/2023

GHAMMARTE Mohammadi

78000 VERSAILLES

Prescripteur : MEDECIN ETRANGER *

Opérateur: _ S

Désignation Code produit	Prest.	Taux Remb.	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant Total HT
EDEX 20MCG/1ML CART 2 3400934318580	PH4	0	12	17,238	2,10%	206,86
N° Ordonnancier : 113465						
Honor. dispens. HD4	HD4	0	12	0,999	2,10%	11,99
Honor. dispens. HDR	HDR	0	1	0,500	2,10%	0,50
Honor. dispens. HDE	HDE	0	1	3,500	2,10%	3,50

Montant HT	Taux TVA (*)	Montant TVA	Montant TTC
222,84	2,1% (4)	4,68	227,52
Total HT		Total TVA	Total TTC
222,84		4,68	227,52

Part AMO	0,00
Part AMC	0,00
Part Client	227,52

Mode(s) de règlement	
Espèces	227,52
Reste dû	0,00
Montants exprimés en Euros	

Acquitte

Membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale, acceptant à ce titre les règlements par chèques libellés à son nom


PHARMACIE DES CHANTIERS
 Florence CHENARD
 43 rue des Etats Généraux
 78000 VERSAILLES
 Tél: 01 39 50 28 81

(u) indique les quantités unitaires

(*) Les codes TVA: code 4: taux 2.1